

Nurserie : éviter les pathologies

■ *Un grand nombre de pathologies sont liées aux conditions d'ambiance : maladies respiratoires, diarrhées... Lors d'une construction, d'une rénovation ou lors de problème sanitaire, la ventilation de la nurserie doit être étudiée.*

Une nurserie doit respecter certaines normes de surface, de volume, de renouvellement de l'air ambiant... Les règles de ventilation de la nurserie sont les mêmes que pour les animaux adultes. Le renouvellement de l'air se fait soit naturellement soit artificiellement à l'aide de ventilateurs.

La ventilation naturelle

Le renouvellement de l'air est obtenu par la combinaison de "l'effet cheminée" et "l'effet vent". L'effet cheminée provient de l'échauffement de l'air ambiant. L'air chaud plus léger s'élève et sort au point le plus haut (faîtage), l'air frais peut rentrer latéralement par les parois. L'effet vent résulte de la différence

de pression entre deux parois opposées d'un bâtiment soumis au vent. Elle est utilisée pour créer un balayage horizontal.

Recommandations de surface pour les entrées et sorties d'air

| (source: institut de l'élevage) | Bâtiment bipente fermé | | Bâtiment ou la ventilation n'est permise que par des surfaces verticales | |
|--|-----------------------------|-----------------------------|--|-------------------------------------|
| | Surface sortie air | Surface entrée air | Surface totale des ouvertures | De chaque côté ou sur chaque pignon |
| Veau d'élevage 50kg Chevrette agnelle | 0,02 m ² /animal | 0,04 m ² /animal | 0,10 m ² /animal | 0,05 m ² /animal |
| Génisse 200kg Veau de boucherie 150kg | 0,04 m ² /animal | 0,08 m ² /animal | 0,15 m ² /animal | 0,075 m ² /animal |

Il faut éviter les courants d'air. Pour ce, il existe plusieurs techniques :

Le bardage claire voie

Il est réalisé avec des planches ajourées espacées entre elles à la pose de 0,5 à 2 cm selon les cas. Elles peuvent être en châtaignier, en sapin, en pin ou en douglas traité à cœur. Leur largeur est généralement de 10 cm pour une épaisseur de 2,7 cm. Le bardage bois est un très bon produit pour protéger les animaux. Son défaut est la luminosité, Il est nécessaire de prévoir des plaques de polycarbonate en alternance des planches.



Le bardage ajouré : un bon moyen de ventilation.

Les filets brise-vent

Il existe sur le marché une grande diversité de filets brise vent. Il faut préférer les filets tissés enduits ou de type grille qui sont plus solides. Pour protéger les jeunes animaux on choisira des filets avec une efficacité supérieur à 80%. L'inconvénient des filets est leur fragilité et l'empoussièrement.

La tôle perforée

Il s'agit de bardage en bac acier avec des trous. Ce produit est très intéressant au niveau de la luminosité mais laisse rentrer l'eau de pluie sur des façades exposées aux vents. Les sorties d'airs sont des faîtages ouverts ou des cheminées.

Le faîtage ouvert

On laisse une ouverture de 10 à 25 cm entre les deux pents du toit et on fixe des faîtères pare-vent sur la toiture. C'est la sortie d'air la plus efficace à condition de respecter les conditions de montage pour limiter l'entrée d'eau.

Les cheminées

Elles peuvent être utilisées dans certains cas mais leur efficacité est souvent médiocre. Cependant, il existe maintenant dans le commerce des plaques en plastiques qui permettent de réaliser des sorties d'air sous forme de cheminée.

La ventilation mécanique

Elle est indispensable pour valoriser un vieux bâtiment si on veut y élever des animaux exigeants (jeunes...). Elle permet de réaliser un bon renouvellement de l'air dans des conditions où la ventilation naturelle ne fonctionne pas. Le brassage de l'air se fait mécaniquement à l'aide de ventilateur. Pour fonctionner, une installation nécessite :

- un ou plusieurs ventilateur ou extracteur d'air
- un régulateur
- une sonde de température ou thermostat
- une armoire électrique
- des entrées d'air

L'installation d'une ventilation mécanique nécessite une étude réalisée par un technicien spécialisé.



Le box individuel : un micro climat pour le veau.

L'aménagement de la nurserie fait partie de la prévention sanitaire de votre élevage. N'hésitez pas à contacter le technicien de votre GDS, il pourra vous apporter des réponses pour vous permettre d'avoir des jeunes animaux en forme qui expriment tout leur potentiel.

Eric Vial (GDS69)

